



N°9
19/04/2022

Edition Limousin



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X
du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stades phénologiques** : les colzas sont du stade « allongement de la hampe, nombreuses fleurs ouvertes » (F2/BBCH 61) au stade « les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm » (G2/ BBCH71).
- **Pucerons cendrés** : restez vigilant, les infestations progressent généralement depuis les bordures.
- **Charançon des siliques** : restez très vigilant, à ce jour, certaines parcelles observées du réseau entrent dans la période de risque (stade de sensibilité - stade G2).
- **Sclérotinia** : compte tenu des résultats des kits à ce jour, et des conditions climatiques, le risque est moyen.

Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : de « 1 nœud » (BBCH 31) à « Dernière Feuille Pointante (BBCH 37).
- **Septoriose** : vigilance sur variétés sensibles et semis précoces.
- **Piétin verse (BTH)** : le risque doit encore être évalué pour les variétés sensibles avant 2 nœuds (BBCH 32).
- **Oïdium (BTH/OH/TRI)** : présence sur tiges (BTH) en semis très denses.
- **Rouille jaune (BTH/TRI)** : aucun signalement à ce jour. Vigilance sur variétés sensibles. Participez à l'observatoire rouille jaune (et brune) 2022. Retrouvez en dernière page la présentation du dispositif 2022.
- **Rouille brune** : vigilance sur variétés sensibles.
- **Helminthosporiose (OH)** : les conditions redeviennent favorables.
- **Rhynchosporiose (OH/Triticale)** : les conditions redeviennent favorables.
- **Rouille naine (OH)** : à surveiller sur variétés sensibles.

Colza

• Stades phénologiques et observations du réseau

Le réseau compte 15 parcelles : 7 en Haute-Vienne, 7 en Creuse et 1 en Corrèze.

Cette semaine, 5 parcelles du réseau ont été observées, les stades des colzas s'échelonnent :

- 20 % sont au stade « allongement de la hampe, nombreuses fleurs ouvertes » (F2/BBCH 61) ;
- 20 % sont au stade « chute des 1^{ers} pétales, 10 premières siliques à la longueur < 2 cm » (G1/ BBCH 70) ;
- 60 % sont au stade G2 « les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm » (G2/ BBCH71)



Photo V.LACORRE CDA87.



G- Formation des siliques

- **Stade G1 (65)** : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm. La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade (voir ci-contre).
- **Stade G2 (71)** : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.
- **Stade G3 (72)** : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.
- **Stade G4 (73)** : les 10 premières siliques sont bosselées (voir ci-contre).
- **Stade G5 (81)** : grains colorés

	semis	Variétés	Stade	Pucerons (Nombre de colonies/M ²)	Charançon des siliques (couvette)	Nombre charançons des siliques / plante	Fréquence (% plantes touchées)		
							Plante avec dégâts charançons de la tige	Oïdium	Phoma
23-St Feyre	12/08/2021	DK Exception		Parcelle non observée					
87-Janailhac	15/08/2021	BRV 703		Parcelle non observée					
23-Evaux Les Bains	22/08/2021	RGT Banquizz	G1	0	0	0		0%	0%
87-St Jean Ligoure	23/08/2021	KW S Granos		Parcelle non observée					
87-Eyjeaux	25/08/2021	LG Acropole	G2	0	0	0		0%	0%
87-Oradour/Glane	26/08/2021			Parcelle non observée					
19-Uzerche	26/08/2021	RGT Quizz		Parcelle non observée					
87-Nexon	27/08/2021	DK Exstorm	G2	0	0	0		0%	0%
23-Bussière Dunoise				Parcelle non observée					
23-Lourdoux St Pierre				Parcelle non observée					
23-Ahun				Parcelle non observée					
23-Grand Bourg	30/08/2021	RGT Quizz	F2	0	0	0	5%	0%	0%
87-Chaptelat	31/08/2021	LG Aurelia		Parcelle non observée					
87-Berneuil	03/09/2021	LG Aviron	G2	0	0	0		0%	0%
23-St Maixant				Parcelle non observée					

• Pucerons cendrés du chou

Dégâts occasionnés : prélèvements de nourriture (salive toxique), multiplication des insectes et extension des colonies qui nuisent à la formation des siliques.

Observations du réseau : Pas de signalement cette semaine.

Période de risque : de la reprise de végétation jusqu'au stade G4 (BBCH 73) « 10 premières siliques bosselées »

Seuil indicatif de risque : pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Évaluation du risque

Restez vigilants, les infestations progressent généralement depuis les bordures.

• Charançons des siliques

Observations du réseau : cette semaine, pas de signalement.

Période de risque : du stade G2 (BBCH 71) (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm), au stade G4 (BBCH 73) (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne.

Attention : Le comptage se fait sur des lots de plantes consécutives prises au hasard (4x5 plantes par exemple).

Évaluation du risque

Restez très vigilant, à ce jour, certaines parcelles observées du réseau entrent dans la période de risque (stade de sensibilité - stade G2).

• Sclérotinia

Afin de lutter si nécessaire contre le sclérotinia, il est conseillé de bien repérer ce stade F1. Le stade G1, stade où une réflexion d'intervention peut être engagée, est atteint quelques jours après. Plus précisément, 100 degrés-jours (base 0°C) environ 6 à 10 jours séparent le stade F1 (BBCH 60) du stade G1 (BBCH 65).

Stade F1 (60)
Début floraison



50 % des plantes présentent une fleur ouverte. La parcelle est à dominance verte

6 à 10 jours selon les températures



Stade G1 (65)
chute des premiers p étales



Les hampes secondaires commencent à fleurir. Les 10^{èmes} siliques sont formées sur la hampe principale avec une longueur inférieure à 2 cm. La parcelle est jaune.

Seuil indicatif de risque : le niveau de risque au champignon peut être évalué sur chaque parcelle, selon :

- le nombre de cultures sensibles au sclérotinia dans la rotation ;
- les attaques de sclérotinia les années antérieures sur la parcelle ;
- les conditions climatiques humides en fin d'hiver favorables à la germination des sclérotines ;
- les indicateurs de pétales contaminés comme le Kit pétales (voir les bulletins de santé des végétaux).
- le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant 3 jours et une température moyenne journalière supérieure à 10 °C.

Indicateurs de pétales contaminés :

Le pourcentage de fleurs contaminées en début de floraison constitue un bon indicateur du risque sclérotinia. En effet, ce sont les pétales de fleurs contaminés qui acheminent la maladie sur les feuilles puis sur tiges.

Ce pourcentage est déterminé à l'aide de l'outil « Kit pétales » de Terres Inovia.

Interprétation des kits :

- Si moins de 30 % de fleurs contaminées : le risque est faible.
- Au-delà de 30 %, le seuil indicatif de risque est atteint et une vigilance particulière doit être observée sur les parcelles avec un historique sclérotinia et selon les conditions climatiques.

Résultats des kits limousins :

1 résultat disponible :

- Site d'Eyjeaux : 15 % de fleurs contaminées.

Pour rappel les résultats de la semaine dernière :

- Site de Chaptelat : 7 % de fleurs contaminées.
- Site de Janailhac : 22.5 % de fleurs contaminées.
- Site de Nexon : 27.5 % de fleurs contaminées.
- Site d'Uzerche : **35 %** de fleurs contaminées.
- Site de Berneuil : **40 %** de fleurs contaminées.

Évaluation du risque

Compte tenu des résultats des kits à ce jour, et des conditions climatiques (doux), le risque est moyen.



Méthodes alternatives:

Différents produits de biocontrôle sont utilisables à base de *Bacillus pumilus* ou *Pythium oligandrum* ou *Bacillus subtilis*.

Utilisés seuls, ces micro-organismes présentent une certaine efficacité plutôt en pression faible à modérée de sclérotinia, l'efficacité diminue en forte pression.

[Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.](#)



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

- Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en oeuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives : Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Raygrass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières (hors Sarrasin et Maïs).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

- Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en oeuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue. Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

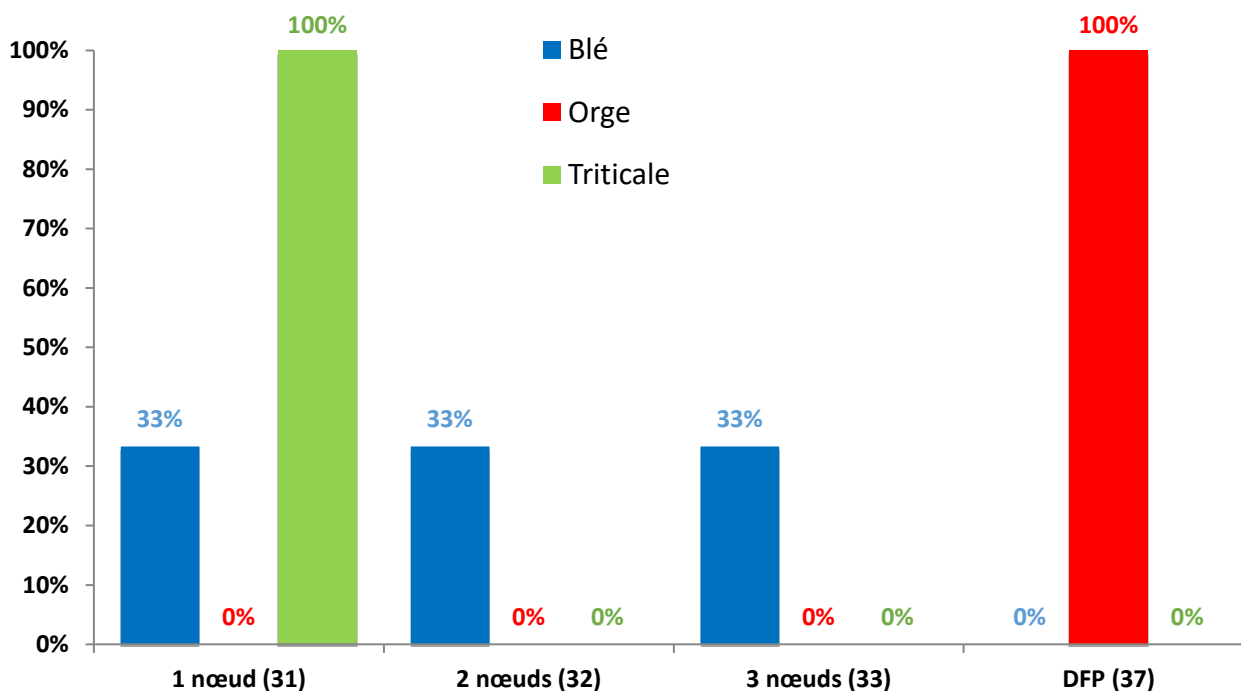
Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

Pour aller plus loin : [Réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs, ce qui change pour les applications durant la floraison](#)

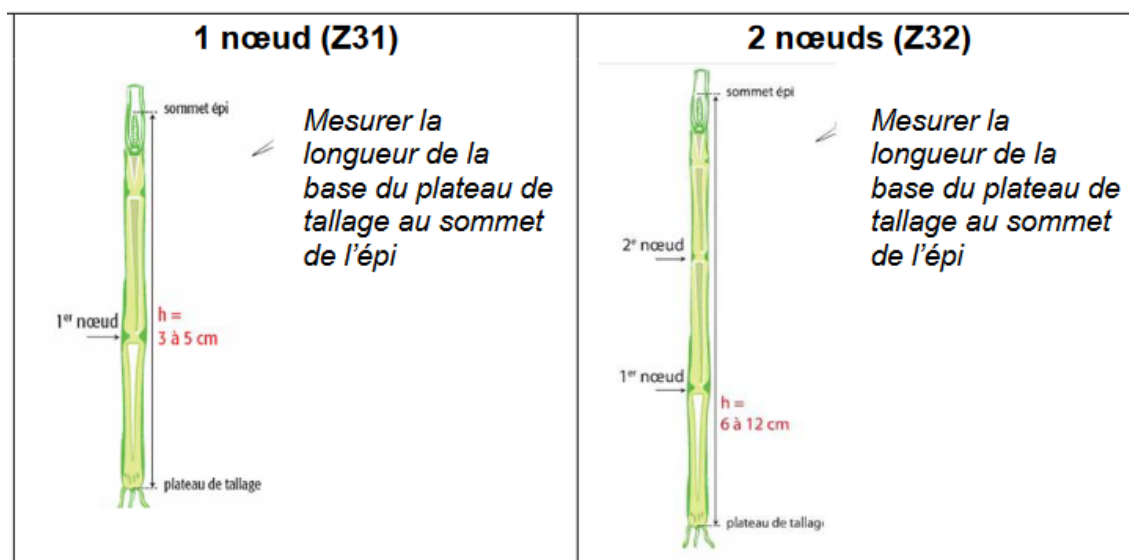
Stades phénologiques et état des cultures

Changement radical de temps avec le retour annoncé des pluies pour plusieurs jours. Bonne vigueur de la végétation, la majorité des parcelles de blé est maintenant à 2 nœuds et plus (BBCH 32) et les orges observées cette semaine atteignent « Dernière feuille pointante » (BBCH 37). Nous entrons dans une période de fortes sensibilités des cultures aux maladies foliaires.

12 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine : 9 blés, 2 orges, 1 triticale.



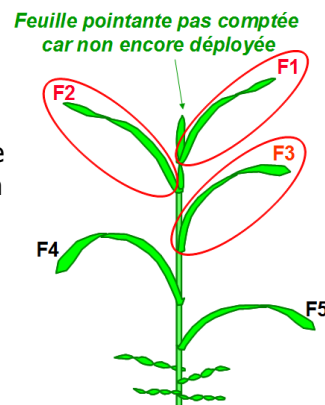
Comment différencier les stades 1 et 2 nœuds (BBCH 31 et 32) ?



Comment sont notées les maladies du feuillage ?

Chaque étage foliaire complètement déployé (F1 ; F2 ; F3...) fait l'objet d'une notation de présence ou d'absence de la maladie (fréquence exprimée en pourcentage).

Correspondances feuilles visibles/feuilles définitives selon les stades :



Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH31	Au stade 2 nœuds BBCH32	Au stade dernière feuille pointante BBCH37	Au stade dernière feuille étalée BBCH39
	Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :			
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3

Blé tendre d'hiver

Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Stade	Septo F3	Septo F2	Septo F1
87	Flavignac	15-oct	Activus	2 nœuds	50	0	0
87	Magnac-Bourg	15-oct	LG Absalon	/	/	/	/
87	Verneuil S/Vienne	15-oct	Essai	/	/	/	/
87	Berneuil	17-oct	Unik	3 nœuds	0	0	0
87	Berneuil	18-oct	LG Absalon	3 nœuds	0	0	0
87	Janailhac	20-oct	Providence	3 nœuds	0	0	0
23	Gouzon	21-oct	Chevignon	2 nœuds	30	0	0
87	Mézières S/Issoire	22-oct	LG Absalon	/	/	/	/
87	Saint Genest S/Roselle	25-oct	LG Absalon	/	/	/	/
87	Saint Yrieix La Perche	27-oct	Apexus	1 nœud	0	0	0
87	Evaux Les Bains	28-oct	RGT Vivendo	1 nœud	20	0	0
23	Boussac Bourg	04-nov	Mél. Var.	2 nœuds	50	0	0
23	Le Grand Bourg	10-nov	Midas	1 nœud	0	0	0

• Septoriose

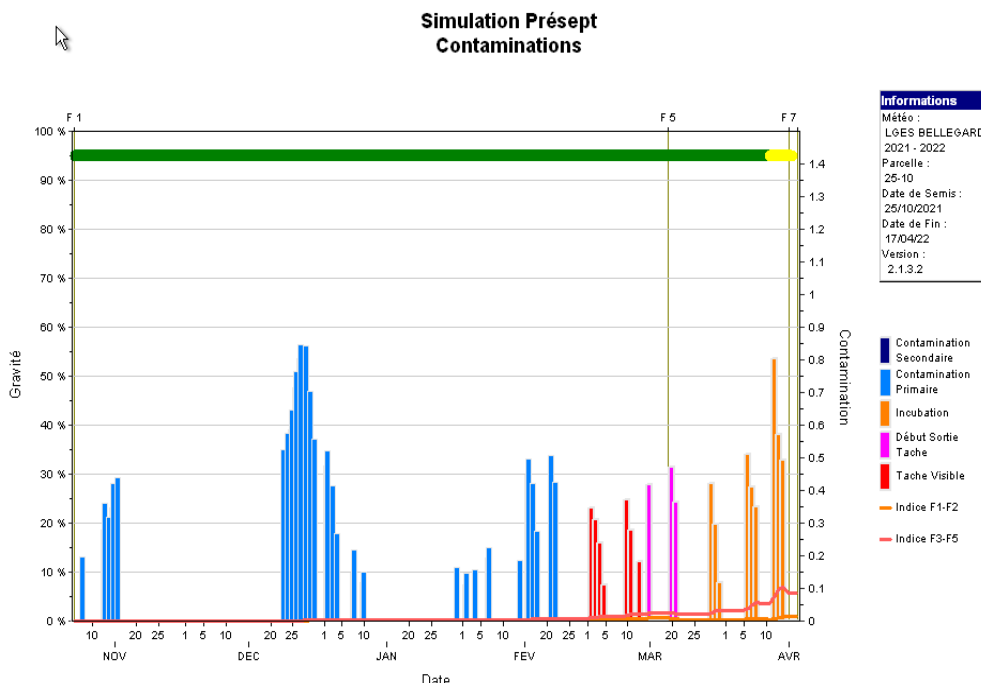
Afin de bien valider le diagnostic septoriose et **d'éviter les confusions avec les taches physiologiques** dont la présence est parfois très importante en parcelles mais affectent plutôt les feuilles du haut, l'observateur doit constater **la présence de pycnides** (points noirs) à l'intérieur de la nécrose. Les taches de septoriose occupent pour l'instant les feuilles du bas.

Modélisation :

Selon le modèle Presept (Invivo-Dgal), l'indice de risque est faible pour un semis théorique du 25/10.

**Calcul au 17/04/2022 :
Station de Limoges
Bellegarde.**

Selon le modèle Septolis issu de la suite logicielle « Baromètres-maladies » d'Arvalis, calcul au 16/04/2022 avec prévisions jusqu'au 22/04/2022 une attention particulière doit être portée sur les variétés très sensibles et les semis précoces.



Risque faible Risque modéré Risque fort	Station Météo	LG ABSALON (7-Assez résistant)		PROVIDENCE (5.5- Assez sensible)		RGT SACRAMENTO (5.5- Assez sensible)		ARKEOS (5.5- Assez sensible)	
		15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021
Département 87	LIMOGES								
	MAGNAC-LAVAL								
Département 23	GENOUILLAC								
	LA SOUTERRAINE								
Département 19	TULLE								
	BRIVE								

Observations du réseau :

Se reporter au tableau de synthèse plus haut. Globalement la pression est nulle pour les blés ayant atteint le stade « 2 nœuds » (BBCH 32) sur notre réseau.

- Aucune des parcelles ayant atteint le stade 2 nœuds (BBCH 32) sur notre réseau ne présentent d'attaque sur la feuille F2 du moment (F4 définitive).
- Aucune des parcelles ayant atteint le stade 3 nœuds (BBCH 33) ne présentent d'attaque sur la feuille F3 du moment (F4 définitive).

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » BBCH 32.

Seuils indicatifs de risque :

	Au stade 2 nœuds (BBCH32)	Au stade dernière feuille pointante (BBCH37)	Au-delà du stade dernière feuille étalée (BBCH39)
Variétés sensibles à très sensibles	Quand 20 % des F2 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 définitives présentent des symptômes
Variétés moins sensibles	Quand 50 % des F2 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 définitives présentent des symptômes

Évaluation du risque

Les contaminations issues des précipitations des semaines 14 et 15 sont encore en incubation mais ne concernent majoritairement que les feuilles du bas. Les conditions pluvieuses annoncées seront favorables à la dissémination des spores sur les étages foliaires supérieures.

Le modèle Septolis indique que les variétés sensibles et les semis précoces doivent dorénavant faire l'objet de toutes les attentions notamment sur le nord-ouest du territoire Limousin. Pour les blés au stade « 2 nœuds » (BBCH 32), l'attention doit porter sur la feuille F2 du moment (F4 définitive).

Tableau des sensibilités variétales du BTH vis-à-vis de la septoriose (Sources Arvalis) :

Références		Les plus résistantes		Nouveautés et variétés récentes	
Assez résistant (Note à titre indicatif ≥7)		LG ABSALON KWS EXTASE RGT CESARIO AMBOISE CHEVIGNON	SU ECUSSON RGT VOLTEO LG ASTROLABE		
KWS DAKOTANA	LG ARMSTRONG KWS TONNERRE		GARFIELD	HANSEL	LG APOLLO
Peu sensible (Note à titre indicatif = 6.5)		SYLLON WINNER	CAMPESINO PASTORAL MACARON FRUCTIDOR	HYACINTH AGENOR GRAVURE ARCACHON	RGT LETSGO ANTIBES KWS AGRUM (CROSSWAY) JUNIOR KWS SPHERE
Moyennement sensible (Note à titre indicatif = 6)			AUTRICUM GRIMM HYLIGO GERRY CERVANTES TALENDOR PROVIDENCE	GREKAU SU HYTONI LG AUDACE KWS ULTIM	KWS COSTUM RGT KUZCO RGT PERKUSSIO SPACIUM SU HYMPERIAL
TENOR RGT VIVENDO UNIK	PIBRAC RGT LIBRAVO UNIK	HYKING RGT LEXIO RGT SACRAMENTO ORLOGE FILON BERGAMO	COMPLICE ASCOTT ORLOGE BERGAMO		SYROCINANTE
Assez sensible (Note à titre indicatif = 5.5)		RGT MONTECARLO ADVISOR RUBISKO RGT VOLUPTO		LG SKYSCRAPER SY ADMIRATION	
Sensible (Note à titre indicatif ≤5)		OREGRAIN APACHE			

() : à confirmer
Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES)

• Piétin verse

Retrouvez tous les éléments concernant cette maladie dans le [bulletin N°7](#) précédent.

Observations du réseau :

La maladie est notée à 5 % sur variété Activus à Flavignac.

Période de risque : à partir d'épi 1 cm.

Seuil indicatif de risque : à partir de 35 % de tiges présentant une nécrose.

- Calcul de l'indice de risque par sensibilité variétale, poste météorologique et date de semis au **09/04/2022** par le module Top de l'application [Baromètres Maladies](#) (arvalis-infos.fr) :

Évaluation du risque

Le risque doit encore être évalué pour les variétés sensibles avant 2 nœuds (BBCH 32).

Rappelons que la gestion de la maladie n'a plus d'effet à l'approche de 2 nœuds (BBCH 32).

- **Oïdium**

Observations du réseau : signalé seulement sur tiges d'un Unik à Berneuil.

Seuils indicatifs de risque

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Retrouvez le tableau des sensibilités/résistances variétales à l'oïdium dans le [bulletin N°5 du 22/03/2022](#)

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Évaluation du risque

Les conditions redeviendront moins favorables à cette maladie, une attention particulière doit tout de même concerner les variétés sensibles.

- **Rouille jaune**

Observations du réseau : aucun signalement cette semaine

Seuils indicatifs de risque :

Pour les variétés sensibles (note ≤ 6) :

- Au stade épi 1cm, uniquement en présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes).
- Au stade 1 nœud : dès la présence des premières pustules dans la parcelle.

Pour les variétés résistantes (note > 6) :

- Au stade 2 nœuds : dès la présence des premières pustules dans la parcelle.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles et à partir du stade 2 nœuds (BBCH 32) en présence de pustules pour les autres.

- Calcul de l'indice de risque par sensibilité variétale, poste météorologique et date de semis au **16/04/2022** par le module Yellow de l'application [Baromètres Maladies](#) (arvalis-infos.fr) :

Risque faible Risque modéré Risque fort	Station Météo	LG ABSALON (6-Peu sensible)		PROVIDENCE (6-Peu sensible)		RGT SACRAMENTO (5- Assez sensible)		ARKEOS (4-Sensible)	
		15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021	15/10/2021	25/10/2021
Département 87	LIMOGES								
	MAGNAC-LAVAL								
Département 23	GENOUILLAC								
	LA SOUTERRAINE								
Département 19	TULLE								
	BRIVE								

Évaluation du risque

Nette accentuation du risque calculé par le modèle Yellow sur variétés sensibles. La vigilance est de mise en raison de l'évolution rapide des races de rouille jaune et du caractère explosif que peut prendre cette maladie.



Méthode lutte alternative : La résistance variétale, même si elle est parfois fragile en raison d'une évolution des races, reste le moyen le plus économique pour lutter contre cette maladie. Retrouvez les sensibilités/résistances variétales présentées dans le [BSV N°3 du 08/03/2022](#)

• **Rouille brune**

Observations du réseau : aucun signalement cette semaine.

Seuils indicatifs de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Évaluation du risque

Les conditions redeviendront moins favorables à cette maladie, une attention particulière doit tout de même concerner les variétés sensibles (Unik, Providence..).

Tableau des sensibilités variétales du BTH vis-à-vis de la rouille brune (Sources Arvalis) :

Références				Les plus résistantes		Nouveautés et variétés récentes	
Résistant		RGT LEXIO	CAMPESINO LG ARMSTRONG	HYACINTH GREKAU GRAVURE	RGT LETSGO		
Assez résistant	WINNER	RGT SACRAMENTO TENOR RGT VIVENDO	RGT MONTECARLO LG ABSALON KWS TONNERRE	AUTRICUM RGT ROSASKO AGENOR	GARFIELD RGT VOLTEO CERVANTES	HANSEL RGT KUZCO	SPACIUM SU TRASCO
Moyennement résistant	RUBISKO RGT CESARIO OBWAN	KWS EXTASE PASTORAL HYKING	FRUCTIDOR ADVISOR CHEVIGNON ORLOGE	JUNIOR LG APOLLO	KWS SPHERE PRESTANCE	RGT PERKUSSI SU HYTONI	SY ROCINANTE
	SYLLON	RGT LIBRAVO PIBRAC	ASCOTT FILON	ARCACHON GRIMM	HYLIGO LG AUDACE	KWS ULTIM SU ECUSSON	SU HYMPERIAL
Assez sensible	MACARON	KWS DAKOTANA	COMPLICE UNIK	GERRY SY ADMIRATION TALENDOR	LG SKYSCRAPER		
Sensible		PROVIDENCE	OREGRAIN BOREGAR				

() : à confirmer
Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS) et d'inscription (CTPS/GEVES)

Orge d'hiver

• **Oïdium**

Observations du réseau :

Aucun signalement

Période de risque : épi 1 cm à « Sortie des barbes » (BBCH 49).

Seuil indicatif de risque :

Plus de 20 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes. Valeur remontée à 50 % sur variétés moyennement et peu sensibles. Ne pas intervenir si seulement présence de 1 ou 2 feutrages ou présence uniquement à la base des tiges. Retrouvez le tableau des sensibilités/résistances variétales à l'oïdium dans le [bulletin N°5 du 22/03/2022](#)

Évaluation du risque

Les conditions redeviendront moins favorables à cette maladie, une attention particulière doit tout de même concerner les variétés sensibles.

• **Rhynchosporiose**

Observations du réseau :

Maladie pas signalée cette semaine.

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (BBCH 49).

Seuil indicatif de risque :

A partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade « Sortie des Barbes » (BBCH 49).

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes et plus de 5 jours de pluies > 1 mm depuis le stade 1 nœud.

Variétés moyennement et peu sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes et plus de 7 jours de pluies > 1 mm depuis le stade 1 nœud.

Évaluation du risque

L'attention est de mise sur variétés sensibles. La pluie aide à la dissémination des spores sur les étages foliaires supérieurs par effet de splashing. Ce risque est à prendre en compte avec celui de l'helminthosporiose.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales d'OH vis-à-vis de la rhynchosporiose dans [le Bulletin N°7 du 05/04/2022](#)

• **Helminthosporiose :**

Observations du réseau :

Elle n'est pas notée sur notre réseau cette semaine.

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (49).

Seuil indicatif de risque :

A partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade « Sortie des Barbes » (49).

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Variétés moyennement et peu sensibles :

- Plus de 25 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés moyennement à peu sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Les taches d'helminthosporiose peuvent être comptabilisées en même temps que les taches de rhynchosporiose : si la somme des feuilles atteintes par l'une ou par l'autre des maladies dépasse 10 % ou 25 % (selon les sensibilités variétales), le seuil est atteint.

Évaluation du risque

Principale maladie foliaire avec la rhynchosporiose, l'évaluation du risque débute à partir du stade « 1 nœud ». Comme pour la septoriose du blé, les spores sont disséminées par la pluie sur les feuilles du haut par « effet de splashing ».

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales d'OH vis-à-vis de l'helminthosporiose dans [le Bulletin N°7 du 05/04/2022](#)

- **Rouille naine :**

Observations du réseau :

Non signalée.

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (BBCH 49).

Seuil indicatif de risque :

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles.
Variétés moyennement et peu sensibles :
- Plus de 50 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés moyennement à peu sensibles.

Évaluation du risque

Vigilance sur variétés sensibles.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales d'OH vis-à-vis de la rouille naine dans [le Bulletin N°7 du 05/04/2022](#)

Triticale

- **Rhynchosporiose**

Observations du réseau :

Elle demeure sur 20 % des F3 d'Oméac à Evaux Les Bains.

- **Septoriose**

Observations du réseau :

Pas observée cette semaine.

Période de risque : à partir du stade 1 nœud (BBCH 30).

Seuil indicatif de risque :

Selon Arvalis, il n'existe pas de seuil validé par l'expérimentation pour le complexe de maladies Rhynchosporiose, Septorioses, Ascochytose. Cependant l'institut propose le modèle suivant :

Le seuil indicatif est atteint si la présence de rhynchosporiose et/ou de septoriose est constatée dans les cas suivants :

- Variétés sensibles si plus de 20% des F4 définitives présentent des symptômes.
- Variétés sensibles si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes.

Évaluation du risque

Vigilance sur variétés sensibles et pluies intenses pendant la montaison.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales d'OH vis-à-vis de la rhynchosporiose du triticale dans [le Bulletin N°7 du 05/04/2022](#)

• Oïdium

La sensibilité des variétés à l'oïdium doit être suivie avec attention compte tenu de la forte nuisibilité qu'elle provoque, en particulier lorsque les épis sont touchés.

Observations du réseau :

Pas observé cette semaine.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Seuils indicatifs de risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Évaluation du risque

Risque à prendre en compte dès « épi 1 cm » sur variétés sensibles.

Tableaux des sensibilités variétales vis-à-vis de l'oïdium (triticale) :

Références		Nouveautés	
Les plus résistants			
Traces		(ASELLUS)	LUMACO
BREHAT		RUCHE	
Assez résistants			
RGT OMEAC		KITESURF	RGT RUTENAC
		BILBOQUET	RGT MOLINAC RGT OUESSAC
Moyennement touchés			
RIVOLT	JOKARI	RGT SULIAC TRIAS	
ELICSIR			
Assez sensibles			
RAMDAM	BIKINI ^E	RGT EPIAC	
Sensibles			
Les plus sensibles			

Méthodes alternatives :

Les techniques culturales permettent de limiter le risque de développement de la maladie :

- Fractionnement des apports d'azote en limitant les apports précoces et maîtrise des densités de semis.
- Possibilité de limitation à 85 % des densités de semis préconisées sur blé.

Observatoire participatif rouille jaune : campagne 2022

L'**observatoire rouille jaune (mais également rouille brune)** permet de suivre l'**évolution** et la **répartition** des différentes **racés de rouille**. Cet observatoire sert à établir une **collection d'isolats** pour permettre la mise en place d'**essais** et tests en pépinières et l'identification des **gènes de résistances des variétés** de céréales. Ces **travaux** sont **essentiels pour adapter les variétés implantées en fonction du risque rouille**. En France, les travaux de recherche sur les rouilles sont menés par l'INRAe-BIOGER.

L'observatoire rouille jaune continue en 2022, l'INRAe-BIOGER sollicite toutes personnes qui pourraient être amenées à observer de la rouille jaune et rouille brune sur triticales, blés tendres et blés durs, à faire un prélèvement de feuilles pour analyser les races en présence.

Le **prélèvement** est **simple** à faire (5-6 feuilles avec symptômes), l'envoi se fait par le biais d'une simple enveloppe timbrée et **l'analyse est gratuite**.

Bien respecter les informations liées au prélèvement et à la conservation des échantillons, c'est-à-dire :

- Prélever 5-6 feuilles de blé/triticales avec présence de rouille de préférence non traitées les jours précédents.
- Mettre les feuilles dans un sachet papier ou une enveloppe en papier (pas d'enveloppe à bulles ou enveloppe plastifiée : risque de pourrissement).
- Laisser sécher les feuilles malades dans leur enveloppe papier 1 à 2 jours sur le coin d'un bureau. La rouille se conserve sur les feuilles bien sèches.
- Remplissez la « **fiche de prélèvement rouille jaune/brune 2022** » qui sera **à envoyer impérativement avec l'échantillon**. Attention, si vous envoyez plusieurs échantillons en même temps, pensez à bien identifier chaque prélèvement (ex. :agrafer la fiche de prélèvement à l'enveloppe ou le sac papier contenant les feuilles avec rouille).

Vous pouvez télécharger la **fiche de prélèvement rouille jaune 2021** en cliquant sur ce lien : « [Fiche de prélèvement Rouille jaune 2022](#) ».

Prochain bulletin : Mardi 26 avril 2022

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, OCEALIA, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur), EPLEFPA Saint Yrieix La Perche.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de la transition écologique, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".